



AVIS DE PUBLICITE – VILLE D'ANGERS
En vue d'une occupation temporaire du domaine public
« La Bibliothèque Toussaint en musique le 21 juin »

Présentation :

En raison de travaux de rénovation et d'extension de ses espaces, la bibliothèque Toussaint a fermé ses portes pour une durée de trois ans. À l'occasion du lancement de ce chantier, la Ville d'Angers invite toutes les Angevines et tous les Angevins à participer à une grande fête, autour d'une programmation musicale 100 % angevine, le samedi 21 juin 2025 de 14h30 à minuit, à la bibliothèque Toussaint, comme le public ne l'a jamais vue. Au moins 5000 personnes sont attendues.

Objet :

Le présent appel à projet concerne l'occupation d'emplacements dédiés à l'installation de food-trucks, food-bikes ou triporteurs, pour l'événement « la Bibliothèque Toussaint en musique le 21 juin » en application de l'article L2111-1-1 du CGPPP et suivants.

Nous recherchons :

- 1 food-truck, triporteur ou food-bike proposant du salé,
- 1 food-bike, triporteur (ou petit stand) proposant du sucré.

Ils seront positionnés à l'entrée de la Bibliothèque Toussaint, le samedi 21 juin 2025.

Les dispositifs de type food-bikes ou triporteurs seront privilégiés (peu d'emprise disponible).

Caractéristiques principales :

La Ville d'Angers met à disposition de l'occupant un espace dédié à la vente alimentaire, à **l'entrée de la Bibliothèque Toussaint**.

Cette occupation devra se faire dans le respect de l'emprise réservée aux autres installations ainsi qu'au passage réservé aux services de secours.

La mise à disposition du site est fixée le samedi 21 juin 2025 de 13h30 à 1h du matin, pour une exploitation commerciale de 14h30 à minuit.

L'emplacement précis occupé pourra être modifié en cas de travaux d'urgence. L'occupant versera à la Ville d'Angers une redevance d'occupation du domaine public correspondant aux tarifs en vigueur.

Le mobilier, le matériel nécessaire à l'exploitation des food-trucks, des food-bikes ou triporteurs sont à la charge de l'occupant. **Les modalités d'occupation (accès, branchement électrique, eau...) sont en cours d'élaboration et seront précisées ultérieurement à l'occupant.**

Date limite de réception des candidatures le 6 mai 2025.

Dossier à remettre par les candidats :

Projet de fonctionnement :

- Références du candidat sur des prestations comparables
- Présentation du matériel utilisé (avec photos si possible)
- **Surface d'occupation demandée (longueur, largeur ou profondeur)**
- Puissance électrique et détail des branchements nécessaires
- Présentation du type de cuisine proposée, de la carte des produits avec tarifs et provenance
- Engagement en faveur du développement durable (détails sur l'approvisionnement local, les produits locaux, les filières, la typologie de cuisine, la gestion des déchets...)

Eléments administratifs du ou des gérants candidats :

- Extrait K bis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle
- Carte de commerçant en cours de validité
- Justificatif d'identité du demandeur
- Contrat des employés le cas échéant
- Immatriculation du véhicule utilisé
- Attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale.

Critères de choix :

La sélection des candidats se fera selon les critères suivants :

1. Garantie et expérience professionnelle dans un secteur comparable,
2. Actions en faveur du développement durable
3. Capacités matérielles et humaines déployées,
4. Dimensions et esthétique de l'installation,
5. Tarifs pratiqués.

Suites administratives :

- Il sera délivré un permis de stationnement nominatif à l'occupant.

Conditions d'envoi :

Les candidatures sont à transmettre :

- soit par mail à occupation.domaine-public@ville.angers.fr,
- soit en mains propres au service Commerce,
- soit par pli recommandé avec accusé de réception à :

VILLE D'ANGERS – DIRECTION VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET ESPACE PUBLIC – SERVICE COMMERCE
« OCCUPATION TEMPORAIRE FOOD-TRUCKS – LA BIBLIOTHEQUE TOUSSAINT EN MUSIQUE »

85 RUE DU MAIL

CS 80011

49020 ANGERS CEDEX 02

Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire pourra être demandé au service Commerce – Direction Voirie Communautaire et Espace Public – tél : 02.41.05.48.86 ou par courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr